

Actuellement, à cause du financement de la production par l'épargne et les profits, et pour d'autres raisons de moindre importance, il y a disparité entre la somme des prix attachés à la production et la somme des moyens d'achat distribués au cours de cette production. Les consommateurs, pour rattraper les prix, exigent, en tant que participants à la production, des hausses de salaires ou de traitements qui entrent à leur tour dans les prix, dont la hausse s'accroît. C'est le cercle vicieux de l'inflation.

Pour rétablir l'équilibre entre la somme des prix attachés à la production et le pouvoir d'achat existant, le Crédit social offre une technique simple. Elle consiste à accorder au consommateur un escompte égal à la différence entre la somme des prix et le pouvoir d'achat existant.

Supposons une production qui, selon les prix indiqués, vaut \$1,000, et qu'une somme totale de \$800 ait été versée en pouvoir d'achat direct, soit pour l'achat des matières premières, le paiement des gages, traitements et salaires des employés, les consommateurs seront alors admissibles à un escompte de 20 p. 100, ce qui leur permettra d'acheter toute la production offerte. A la fin de chaque mois, le détaillant présentera à sa banque les pièces justificatives de l'escompte accordé, soit \$200, et la banque créditera de \$200 le compte du détaillant. A son tour, la banque fera appel à la Banque du Canada qui la remboursera des sommes créditées au détaillant.

C'est ainsi que les créditistes peuvent affirmer avec raison que l'application de leur politique donnerait aux Canadiens un pouvoir d'achat parfait, c'est-à-dire pas plus ni moins élevé, mais juste assez élevé pour qu'il soit en équilibre parfait avec la somme des prix.

Voilà les principales mesures que nous offrons au peuple canadien ainsi que les véritables solutions aux principaux problèmes actuels.

Monsieur l'Orateur, j'ai remarqué dans le discours clôturant la dernière session, de même que dans le discours du trône inaugurant celle-ci, la même façon de dire les choses.

Le très honorable premier ministre a parlé aujourd'hui de la crise d'octobre 1970. Cette crise, monsieur l'Orateur, n'a pas été instantanée; elle a été préméditée et rendue possible à cause de la mauvaise administration, d'un système économique défectueux qui a fait que les individus, les ouvriers canadiens, se sentent de plus en plus délaissés par leurs administrations et n'obtiennent que des lois dont ils ne veulent pas. Quant aux lois qu'ils désirent, les gouvernements refusent de les adopter.

Alors, des chefs, des individus prennent la tête de certains mécontents et les poussent à la contestation jusqu'à la violence.

Maintenant, monsieur l'Orateur, si la situation actuelle persiste, on peut probablement s'attendre à la répétition des actes de violence. Il faut de toute évidence changer la situation économique qui existe aujourd'hui. Nous devons procéder à une réforme totale de l'économie. C'est pourquoi, comme toute première mesure vraiment politique à prendre, il faut donner à chaque individu un intérêt tangible à défendre, une réalité concrète, substantielle, pour laquelle il consentira alors, mais alors seulement, de combattre et de faire les sacrifices qu'il estimera nécessaires.

Cet intérêt tangible, ce n'est pas une confuse propriété collective des moyens de production et de la propriété «tout court» qui, depuis 30 ans, n'a rien donné de plus aux masses populaires soviétiques, qui continuent elles aussi de peiner sans espoir, jour après jour, aux frontières de la misère. Ce sont là d'ineptes fariboles.

Ce n'est pas un minimum dit «vital». Ce ne sont pas des «conventions collectives». Ce n'est pas une vague «association capital-travail». Ce ne sont pas des «pools» d'aucune sorte. Toutes ces choses ne sont que des leures stupides, dans le cadre économique actuel, qui ne remédient en rien au vice fondamental de l'économie, mais la tiennent au contraire, implicitement, pour toujours, bonne et valable.

L'intérêt de chaque individu, et le seul vrai, c'est de pouvoir profiter, aujourd'hui même, d'une part équitable des avantages actuels de la nation. C'est, comme le disait sans équivoque une encyclique célèbre, «un certain degré d'aisance et de culture», non pas pour quelques-uns, mais pour chaque ouvrier, pour chaque travailleur, qui soit le résultat d'une répartition équitable «en suffisante abondance pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance, de tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de procurer à tous et à chacun des membres de l'organisme économique et social».

Lorsque chaque individu aura ce quelque chose de tangible à défendre qui matérialisera son intérêt personnel dans la société où il vit, qui sera sa part bien à lui, indiscutable, incontestée, des avantages de l'association humaine; lorsqu'on fera passer dans les faits et la réalité quotidienne les avantages du domaine économique alors, mais alors seulement, l'individu aura intérêt à défendre son gouvernement et à respecter ses lois, et il le fera.

Aujourd'hui plus que jamais, tout citoyen doit contester, manifester et faire des «sit-in» pour se faire entendre. Et malheureusement ceux qui dirigent ces contestations, ces manifestations, ne sont pas tous des Mahatma Gandhi ou des Martin Luther King, qui, eux, pouvaient contester dans la non-violence.

Rien n'indique que la violence ne continuera pas tant que durera le climat d'incertitude qui peut frapper à tout moment n'importe quelle industrie dans n'importe quel milieu. Hier, les ouvriers de Témiscamingue-Sud croyaient avoir un emploi assuré. Aujourd'hui, ils sont dans la dèche, et c'est la même chose pour certains mineurs de nickel, à Sudbury. Il y a de moins en moins d'espoir pour les ouvriers de l'automobile. On sait dans quelle situation se trouvent les agriculteurs. Petits ou gros, aucun ne peut espérer vivre sans subvention de l'État.

Voilà où nous a conduits le parti libéral! Cela ne peut plus durer. Cela ne doit pas durer. Le peuple canadien y verra!

• (1620)

(Sur la motion de M. Deachman (Vancouver Quadra), le débat est ajourné.)

(Sur la motion du très honorable M. Trudeau, à 4h25, la séance est levée d'office, conformément au Règlement.)